

<http://www.crifrance.com/actualites/vente-de-produits-religieux-sur-un>



# Vente de produits religieux sur un marché

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 16 juin 2011

Date de parution : 16 juin 2011

---

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

---

**Mme L. est une jeune commerçante ambulante à qui on refusait d'exercer sa profession dans les marchés du 92 plus précisément à Colombes, à savoir l'interdiction d'étaler ses livres religieux.**

Les arguments évoqués étaient "[\*\*la non conformité à la loi sur la vente des livres religieux sur le marché, prosélytisme, risque de trouble à l'ordre public ou atteinte à la bonne moralité\*\*]"

D'après le placier et un conseiller municipal ces directives émanaient du Maire.

Devant le refus de Mme L. d'obtempérer, tant qu'aucune loi ou décret stipulait cette interdiction, la police municipale était là pour l'empêcher d'étaler ses livres sous menace d'une garde à vue si elle le faisait.

Comme ces actes discriminatoires et injustifiables ne suffisaient pas, le placier a tenu des propos dégradants et sexistes voir raciste à l'encontre de la jeune femme.

[\*\*Cette dernière ne voulant pas en rester là, a saisi le collectif **CRI** qui est intervenu auprès du Maire en relatant les faits tels qu'ils se sont déroulés.\*]

Le Maire ayant pris connaissance des faits que nous dénonçons a immédiatement donné consignes afin que Mme L. puisse poursuivre en toute tranquillité son activité.

Car en effet, la vente de livres religieux ne constitue pas en tant que tel un risque de trouble à l'ordre public, et n'entre pas dans l'interdiction de diffuser des tracts ou publications d'ordre politique ou religieux dans l'enceinte des marchés de la ville.

Quant aux propos sexistes et de l'excès de zèle, ont fait l'objet d'une enquête et l'entraînement d'une sanction à l'encontre de l'agent concerné.